

Paul Jeansthan

Député de Maine et Loire

Vous pouvez compter
sur moi ...



Vendredi 25 Mars 2011

LYBIE : ENTRE CERTITUDES ET INTERROGATIONS

Depuis plusieurs mois, nous voyons souffler un vent de liberté sur la rive sud de la Méditerranée. Bien évidemment, nous nous réjouissons de l'élan démocratique qui traverse plusieurs pays arabes. Il correspond totalement aux valeurs que porte notre pays : libertés fondamentales et droits de l'Homme.

En Tunisie, en Égypte, nous avons assisté à la chute de régimes autoritaires en place depuis plusieurs décennies. Les armées de ces deux pays ont refusé de se retourner contre leurs populations, évitant ainsi les bains de sang.

Nous pouvions espérer qu'il en soit de même en Libye. Malheureusement, le régime du Colonel Kadhafi a fait le choix d'une répression violente, pensant que la Communauté internationale resterait passive.

La France ne pouvait détourner son regard d'un massacre imminent à Benghazi, d'une population civile qui n'aspire qu'à la démocratie et à la liberté. Il fallait donc agir. Comme l'a souligné François Fillon « La France a refusé la fatalité. Le Président de la République a su, avec Alain Juppé, convaincre le Conseil de Sécurité des Nations Unies de refuser l'inacceptable. La Résolution 1973 a été adoptée ». Que dit-elle ?

La Résolution 1973 permet aux États membres de la coalition de « prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations et les zones civiles menacées ». Elle exclut « le déploiement d'une force d'occupation étrangère », c'est-à-dire l'intervention de troupes au sol.

Il faut noter que dès le début de la crise libyenne, notre pays a été le premier à envoyer une mission d'aide médicale à Benghazi, le premier à avoir répondu à l'appel

du Haut Commissariat pour les Réfugiés en soutenant financièrement les programmes d'assistance à la population. Dès le mois de février, la France a également été à l'origine, avec le Royaume-Uni, d'une première résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui impose l'embargo sur les armes, le gel des avoirs et l'interdiction des visas à plusieurs membres du camp Kadhafi.

L'intervention militaire est légitime, car sous mandat de l'ONU, et nécessaire pour protéger les populations civiles des violences perpétrées par leur propre gouvernement. En ôtant au régime de Tripoli sa puissance de frappe, le but est de permettre au peuple libyen de décider de son destin et de choisir son régime et ses dirigeants.

On ne peut que se féliciter des premiers résultats obtenus : contrôle de l'espace aérien, destruction de véhicules blindés, des défenses anti-aériennes, de bases d'appui et de bunkers de commandement. L'offensive de l'armée libyenne sur Benghazi a été stoppée.

Malgré les nombreux et indéniables succès de l'action militaire, nous devons nous interroger sur les perspectives à moyen et long termes de cette opération :

1. Y-a-t-il un risque d'enlisement du conflit ? La France veut une intervention de courte durée. Alain Juppé l'a précisé : « l'intervention militaire peut s'arrêter à tout moment. Il suffit que le régime de Tripoli se mette en conformité exacte avec les résolutions du Conseil de Sécurité ».
2. Sommes-nous à l'abri d'un retournement des opinions arabes ? Surtout si le conflit devait perdurer, d'autant plus que le Colonel Kadhafi sait que de ce point de vue le temps jouerait en sa faveur. Il faut donc continuer à convaincre la Communauté internationale que notre action n'a pour vocation que de protéger la population civile libyenne. Notre pays doit poursuivre et même amplifier son action diplomatique, avec nos partenaires de la coalition, auprès de la Ligue Arabe mais aussi du Brésil, de la Chine et de la Russie, qui ont émis des réserves sur la nature des opérations engagées.
3. Quel commandement pour cette intervention militaire, alors que les Etats-Unis veulent passer la main après avoir assuré la coordination des premières frappes aériennes ? Cette opération est conduite par une coalition d'États qui ne sont pas tous membres de l'OTAN. Ce n'est donc pas une opération de l'OTAN, même si elle peut et doit s'appuyer sur les moyens militaires de planification et d'intervention de l'Alliance. Une instance de pilotage politique réunira les Ministres des Affaires étrangères des États intervenant et de ceux

de la Ligue Arabe.

Il est certain que dans ce type d'opération des risques existent toujours. Pour autant, fallait-il ne rien faire ? Fallait-il assister, spectateurs impuissants, aux massacres de populations civiles, en direct sur nos écrans de télévision ?

La France a pris l'initiative d'une intervention militaire, elle doit être à l'initiative, dès que possible, de la construction de la paix. Ce qui ne sera possible qu'en isolant politiquement et diplomatiquement le Colonel Kadhafi.

Après la guerre en Géorgie, après la crise financière en 2008, après les mesures prises par le G7 pour éviter une flambée du Yen suite au séisme et au tsunami qui ont frappés le Japon, c'est grâce à la détermination du Président de la République, la voix de la France a été écoutée et respectée. La France s'est imposée sur la scène internationale dans un moment difficile.

Cette crise libyenne démontre, malheureusement, qu'une fois encore, l'Union Européenne n'a pas été à la hauteur des enjeux. Puissante militairement, elle n'a pas pu, elle n'a pas su, porter un discours clair et d'unité. D'autant plus que l'Allemagne et la France, ses deux piliers fondateurs, se sont opposés sur le vote de la Résolution 1973. Le chemin sera sans doute encore long pour arriver à définir une politique étrangère commune.

Nous vivons un moment historique, sans doute aussi important que la chute du Mur de Berlin. En ces circonstances, la France, de par son histoire, de par son attachement à la démocratie et à la liberté, se doit de soutenir les peuples arabes qui luttent activement pour établir dans leur pays ces valeurs universelles. La France se doit de soutenir ces mouvements porteurs d'une nouvelle espérance, de nouvelles relations de part et d'autre de la Méditerranée. La France se devait d'intervenir pour que le « printemps des peuples arabes » réussisse.

Paul JEANNETEAU